

Le sexe de l'enfant présenté est reconnu Masculin. Témoins sieurs Antonin Verandé, âgé de trente quatre ans, et Marin Barbaroux, âgé de vingt quatre ans, domiciliés et demeurant rue de l'Industrie 86, sur la déclaration faite par Augustine Masquati, âgée de trente six ans demeurant Boulevard de la République à Marseille, qui a signé avec les témoins. Constaté par Nous, Paul Duboué, chevalier de la Légion d'honneur. Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture faite à la déclaration et aux témoins avons signé

H. Maynard, A. Verandé, Barbaroux (Duboué)

*N. Davini
Louise Marie
118.*

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre et le cinq juin à huit heures trois quarts. ACTE DE NAISSANCE de Louise Marie Davini, née à Marseille avant hier, à quatre heures du matin, rue de la chaîne 4, fille de Joseph Davini, âgé de vingt neuf ans, Coiffeur, né à Laigue, (Italie), et de Sophie Barabes âgée de dix neuf ans, ménagère, non mariée, et demeurant avec son mari. Le sexe de l'enfant présenté est reconnu Féminin. Témoins sieurs Vincent Comarati, âgé de trente cinq ans, et Auguste Martinelli, âgé de vingt un ans, domiciliés et demeurant rue Fort 7, sur la déclaration faite par le père qui a signé avec les témoins. Constaté par Nous, Paul Duboué, chevalier de la Légion d'honneur. Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture faite à la déclaration et aux témoins avons signé

*(Duboué)
Davini Sophie
Auguste Martinelli*

*Triglione
Eugène Joseph
119*

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre et le cinq juin à neuf heures. ACTE DE NAISSANCE de Eugène Joseph Triglione, né à Marseille hier, à six heures du matin, quartier de la Caplette, fils de Jean Baptiste Triglione, âgé de quarante un ans, journalier, né à Rivalocco (Italie), et de Jacqueline De Andrieu, âgée de trente neuf ans, ménagère, mariée, et demeurant dit quartier. Le sexe de l'enfant présenté est reconnu Masculin. Témoins sieurs Jean Baraggi, âgé de vingt six ans, journalier

Le sexe de l'enfant présenté est reconnu Féminin. Témoins sieurs Auguste Comarati, âgé de trente cinq ans, et Auguste Martinelli, âgé de vingt un ans, domiciliés et demeurant rue de la chaîne 4, sur la déclaration faite par Augustine Masquati, âgée de trente six ans demeurant Boulevard de la République à Marseille, qui a signé avec les témoins. Constaté par Nous, Paul Duboué, chevalier de la Légion d'honneur. Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture faite à la déclaration et aux témoins avons signé

*(Duboué)
Auguste Comarati
Auguste Martinelli*

*Ginier
Antoine Louis
131.*

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre et le cinq juin à huit heures. ACTE DE NAISSANCE de Antoine Louis Ginier, né à Marseille avant hier, à deux heures, fils de Jean François Ginier, âgé de vingt six ans, et de Louise Barabes, née à Laigue, (Italie), et demeurant dit quartier. Le sexe de l'enfant présenté est reconnu Masculin. Témoins sieurs Auguste Comarati, âgé de trente cinq ans, et Auguste Martinelli, âgé de vingt un ans, domiciliés et demeurant rue Fort 7, sur la déclaration faite par le père qui a signé avec les témoins. Constaté par Nous, Paul Duboué, chevalier de la Légion d'honneur. Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture faite à la déclaration et aux témoins avons signé

*(Duboué)
Auguste Comarati
Auguste Martinelli*

*Ginier
Antoine Louis
131.*

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre et le cinq juin à huit heures. ACTE DE NAISSANCE de ... né à Marseille ... Le sexe de l'enfant présenté est reconnu ... Témoins ...